



cotisations RSI et cessation activité

Par **ben26198**, le **08/12/2011** à **14:19**

bonjour,

En date du 30 juin 2011, j'ai cessé mon activité d'artisan car du 1er janvier 2011 au 30 juin 2011, j'ai gagné 3700 €. dès lors je me suis présenté à la Chambre de métiers et j'ai demandé ma radiation.

Par la suite, j'ai demandé et obtenu le bénéfice du RSA, entre temps, le RSI m'a réclamé la somme de 13.000 € qu'il m'est impossible de régler. Ces cotisations concernent l'année 2008 + 2009 + 2010 et 2011 puisqu'ils m'avaient complètement oublié.

Que dois-je faire, quels sont les organismes que je peux saisir, étant précisé que le RSI ne veulent pas réduire le montant des cotisations pas plus qu'ils ne sont disposés à m'accorder un délai.

j'avais pensé à une liquidation mais j'ai peur de perdre ma résidence principale et la banque de France refuse de prendre mon dossier dans le cadre du surendettement.

Merci pour vos réponses.